



Servizio Officina Educativa

UFFICIO DIRITTO ALLO STUDIO

Vicolo Dei Servi, 1 42121 Reggio Emilia

tel. 0522 456266 fax 0522 456163



INFORMATIONS GENERALES SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

1. Activité, le service offert et les possibilités éducatives et culturels

Le moment du déjeuner à l'école est devenu l'occasion d'échange et de rapport d'approfondissement des connaissances.

Il Représente un scénario favorable pour promouvoir une culture et une éducation qui va au-delà de l'alimentation, capable de générer des opportunités culturelles et éducatives de l'intégration.

La municipalité s'engage à garantir la qualité, dans un contexte de difficultés économiques rencontrées par les familles qui ont accès à l'Administration et service

Les Services alimentaires scolaires s'adressent aux villes d'école primaire enfant à temps plein.

Les Repas sont préparés, livrés et desservis par une entreprise spécialisée dans la restauration, liées au respect des exigences suivantes :

- L'achat d'aliments crus (matières premières)
- préparation des repas dans les deux centres de cuisson externes (cuisines) nommée Belvedere et Braccio di Ferro
- livraison et transport aux écoles
- division en portions
- distribution
- nettoyage de la cuisine, des tables, et des chaises

Le moment du déjeuner est organisé et partagé avec le personnel enseignant, afin de favoriser :

- l'échange des rapports, habitudes, règles, limites, les libertés individuelles et des normes pour la bonne coexistence entre les cultures, les connaissances, les goûts, odeurs et goûts
- la recherche de cohérence avec l'approche pédagogique de l'école et avec les principes d'une bonne nutrition
- l'offre de repas équilibré est une excellente occasion de promouvoir des habitudes alimentaires correctes à l'école et le contexte familial.
- la garantie d'un repas, en mesure de tenir compte des besoins particuliers liés à la santé et des raisons religieuses (régimes spéciaux).

Sur le site Internet de la municipalité le menu en vigueur est disponible pour l'année scolaire 2014/2015.



Reggio Emilia
città
delle persone

Chaque jour est disponible un type de pain: pain arabe, pan de Re ; pugliese, huile d'olive extra vierge et Toscano.

Les distributions sont toujours garanties en deux portions quotidiennes de fruits ou de légumes.

Le petit déjeuner en milieu de matinée se compose de fruits ou des produits de boulangerie/snack salé, et 2 fois par mois, des yogourt aux fruits,

Une fois par mois une "collation surprise", un peu plus riche que celles décrites ci-dessus.

Tous les jours est prévue la distribution d'une partie des céréales (pâtes, riz, orge, épeautre) et une partie légume en mettant l'accent sur les produits de saison.

En outre, les pommes de terre sont à 2 fois par mois, de légumes secs une fois par semaine, de la viande 2 fois par semaine.

Même les poissons sont distribués une ou deux fois par semaine. Un/deux fois par mois sont distribués : les oeufs, fromage, viande et dessert (gâteau ou crème glacée)

Le menu prévoit la distribution de 2 repas par mois : lasagnes et pizza.

Une fois par mois, déployant un menu spécial avec des propositions qui, lorsque suggérée par les enfants, améliorer leurs connaissances, les aptitudes et les goûts, ou se consacrent à la tradition, les aliments de saison ou faire des expériences avec de nouveaux plats.

1.1. régimes de menu spécial et différencié pour des raisons de santé et éthico-religieux

1.1.1 Régimes spéciaux pour des raisons de santé

S'il y a des enfants qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas profiter de tous les plats, le service offre la possibilité, avec toute l'attention nécessaire pour assurer leur sécurité, pour consommer des repas à l'école en toute sécurité avec les modifications des menus rendues nécessaires pour leurs besoins nutritionnels spécifiques.

La famille ressemble à l'école ou le service « Officina educativa », un certificat médical délivré par un spécialiste dans une structure publique ou privée suivant la pathologie (par exemple, allergologue ou un gastro-entérologue) avec S.S.N., accédé à la demande de la pédiatre. Le certificat doit être accompagné des copies des tests diagnostiques effectués et aura une durée égale à la totalité du cycle du primaire (5 ans).



Reggio Emilia
città
delle persone

1.1.2 des régimes spéciaux pour motifs éthico-religieux

S'il y a les enfants qui ne peuvent pas approcher tous les plats proposés pour les religieux, ou des raisons éthiques, le service offre la possibilité de demander une alimentation qui respecte les convictions des individus.

La famille établit et livre à l'école, un formulaire d'auto-déclaration nécessitant une alimentation alternative lorsque le menu inclut des aliments qui sont exclus. Sur la base de ce document, le diététiste développe un menu spécial.

1.1.3 repas léger

Aussi, tous les jours, pour les enfants en régime libre, un repas « alternatif », une alimentation légère en cas de légère indisposition.

Pour tous les enfants, y compris ceux en régime alimentaire spécial, est un « aliment blanc » en cas d'affections plus graves chaque jour.

2. MODE D'ACCES ET LE PAIEMENT

2.1 Mode d'Accès

Les Membres de première classe des écoles primaires à temps plein doivent demander l'inscription pour le service.

L'inscription est faite en remplissant le formulaire en ligne à l'école (site Web www.iscrizioni.istruzione.it sous la rubrique "scuola in chiaro").

Le formulaire d'inscription de service doit être rempli, imprimé, signé et présenté par la date d'échéance indiquée :

- par courrier à l'adresse: dirittoallostudio@municipio.re.it Annexe copie de carte d'identité
- Fax n° 0522-456163 copie de pièce d'identité
- en personne à :
 - Comune Informa URP Informagiovani
 - lo Spazio dei Cittadini di Ospizio
 - lo Spazio dei Cittadini di Pieve

Plus de places auquel le formulaire sera publié sur le site.



Reggio Emilia
città
delle persone

Pour l'année 2014/15, que la ligne entière pour un repas est de 5,72 € + TVA de 4 %, la taxe réduite est 2,88 € + TVA 4 %. Ce coût augmentera dans les années suivantes.

Avant le début de l'année scolaire, l'Ufficio rette ristorazione scolastica envoie par la poste aux familles les indications que doivent être en mesure de présenter toute demande de réduction du paiement, ce dernier accordée aux résidents de la municipalité avec ISEE valeur égale ou de paramètres moins délibérés du Conseil municipal.

Dans le cas des noyaux nécessaires on leur attribue également la certification de l'ISEE ou la déclaration de revenus (Mod. Partenaire domestique du parent seul ou 730 ou Cud), qui, par la Loi, est tenu de contribuer aux coûts liés à la santé et l'éducation des enfants (art. 30 Constitution).

Défaut de présentation de ces documents porte sur l'application des droits maximaux. En cas d'application de toute la ligne, l'enregistrement pour le service est valable pour la fréquentation de l'ensemble de l'école primaire. Pour l'application de la réduction de la demande doit être déposée au début de chaque année scolaire, dont la date de la déclaration de l'isee. Pour les inscriptions au cours de l'année, vous devez appliquer directement à all'Ufficio Rette di Officina Educativa..

2.2 Modalité de Paiement

Les Citoyens peuvent choisir entre différents modes de paiement :

- par bulletin MAV dans toutes les succursales bancaires ;
- via les guichets automatiques de banque Unicredit ou d'autres banques qui offrent des services similaires ;
- activer l'autopay à votre banque, en remplissant le formulaire de débit Direct Sepa en ligne Office ;
- par le biais de « Internet Banking ».



Reggio Emilia
città
delle persone

2.2.1 les Factures

La municipalité doit délivrer en mai, à tous les abonnés de la première classe, une facture en euro 80,00 + TVA 4 % qui doit être payée dans le délai indiqué.

Le retard de paiement peut entraîner la non-inscription à temps plein. Le montant de l'avance est déduit sur les factures relatives aux mois de septembre, octobre et novembre.

Au cours de l'année scolaire, les factures sont émises aux échéances suivantes :

au mois de novembre	pour la présence de	septembre et octobre
au mois de décembre	pour la présence de	novembre
en janvier	pour la présence de	décembre
au mois de février	pour la présence de	janvier
au mois de mars	pour la présence de	février
au mois d'Avril	pour la présence de	mars
au mois de Mai	pour la présence d'	avril
fin de l'année scolaire	pour la présence de	Mai et Juin

Les factures sont calculés sur la base de la présence effective des élèves et sont considérés comme des absences même un jour, fourni par l'école, avec déduction du coût total du repas. Dans le cas de non-paiement des factures, après un rappel, avertissement l'Administration responsable de la rédemption forcée par injonction sous R.D. 693/1910, tel que modifié.

3. RELATIONS AVEC LES CITOYENS

3.1 Information aux utilisateurs

Le Service éducatif de l'atelier fournit des informations complètes aux citoyens à travers le personnel présent dans les bureaux, que ce soit par tous les canaux disponibles et accessibles par le public.



Reggio Emilia
città
delle persone

3.2 Suggestions, les plaintes et les rapports

Les Citoyens peuvent soumettre des suggestions, des plaintes ou des rapports concernant l'exploitation du service en communiquant avec :

- Service OFFICINA EDUCATIVA - Vicolo dei Servi.1;
tel. Tél. 0522-456620 (inscription et frais de bureau). 0522-456266 (uff. menus et régimes spéciaux)
e- mail: dirittoallostudio@municipio.re.it ou à ascuolacongusto@municipio.re.it
- Information de la municipalité URP - Via Farini, 2/1 e-mail
comuneinforma@municipio.re.it (les horaires sont disponibles sur le site Web)

Le service répondra en temps plus rapide possible et en tout cas pas plus tard que 30 jours. Citoyens, grâce à des rapports et des plaintes transmises, contribuent activement à l'évaluation de l'école de la fonction alimentaire et son amélioration continue.

01.2015

*Servizio Officina Educativa
Bureau de restauration scolaire*